

PROCÈS VERBAL

L'an deux mille vingt-trois, le 31 août 2023, le conseil municipal de SAINT-MARTIN-EN-VERCORS, dûment convoqué le 23 août 2023, s'est réuni à vingt heures trente en session ordinaire à la salle de réunion de la mairie de Saint-Martin-en-Vercors.

Membres en exercice : 10

Présents : 9

Présidence : Andrée SEQUIER

Conseillers municipaux : Jean VIGNON, Lionel DUSSERRE, Patricia MOTTIN, Lucie VALENTIN, Jean-Christophe DYE, Jean-Marie GUILLET, Philippe DESFEUX, Anaïs IDELON

Excusée ayant donné pouvoir : Sandrine BELLIER-BENISTAND

Nombre de votants : 10

Secrétaire de séance : Philippe Desfeux

Autre personne présente : Patricia VILLARD (secrétaire de mairie)

Andrée SEQUIER ouvre la séance et constate que le quorum est atteint, par conséquent la séance de ce conseil peut se tenir.

➔ **Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 11 juillet 2023**

Le procès-verbal du conseil du 11 juillet 2023 est approuvé à l'unanimité.

➔ **Délibérations**

- **Marché public de déneigement des voies communales éloignées, hivers 2023-2025**

Madame le Maire informe le conseil qu'une consultation a été lancée pour le marché public de déneigement des voies communales éloignées pour les hivers 2023 à 2025. Une seule entreprise a répondu à l'appel d'offre. A l'issue de l'analyse de l'offre, il est proposé de retenir l'offre de l'entreprise Greg&Bois.

Voté à l'unanimité.

- **Renouvellement convention viabilité hivernale**

Renouvellement de la convention de viabilité hivernale 2023-2024 avec le Conseil Départemental de la Drôme pour pouvoir assurer le remplacement du service communal de déneigement en cas de défaillance technique ou humaine. Un tarif de prestations est inclus.

Voté à l'unanimité.

- **Participation Mutuelle Nationale Territoriale**

Madame le Maire propose au conseil municipal d'augmenter à hauteur de 22 € par agent et par mois pour un temps complet la participation de l'employeur à la Mutuelle Nationale Territoriale à compter du 1er janvier 2024.

Voté à l'unanimité.

- **Création emploi non permanent**

Madame le Maire informe le conseil qu'il y a lieu de recruter un agent d'animation à temps non complet missionné pour la cantine, le périscolaire et l'entretien dans le cadre d'un accroissement d'activité du 4

septembre 2023 au 10 juillet 2024, lié à une augmentation de la fréquentation suite à la mise en place de la tarification sociale de la cantine.

Voté à l'unanimité.

- Décision modificative N°3 du budget communal 2023

Augmentation des dépenses pour la formation des agents

Augmentation des dépenses pour les travaux de réfection du mur du cimetière et des dégâts d'orages (actualisation des devis) et régularisation TVA travaux bâtiments communaux

Précision sur la subvention accordée à Vercoliesse qui est finalement rattachée à la Maison de l'Aventure

Diminution des dépenses, autres frais divers

Voté à l'unanimité.

➔ Décisions

- La commune ne fait pas jouer son droit de préemption pour le fonds de commerce de l'Hôtel du Vercors et attend la vente aux enchères du 12 septembre prochain.
- Madame le Maire informe le conseil que l'acheteur potentiel d'un terrain constructible au hameau de Tourtre (parcelle D1013) propose de gérer entièrement le problème du trop-plein de la source communale qui s'écoule en partie sur son futur terrain. Une rencontre est prévue à ce sujet avec l'acquéreur. Le conseil approuve ce principe.

➔ Questions diverses

- L'Agence Régionale de Santé (ARS) demande aux collectivités de vérifier les tuyaux PVC d'eau potable posés avant 1980 afin de contrôler la présence potentielle de Chlorure de Vinyle Monomère (CVM). Des prélèvements sont en cours de réalisation.

➔ Tour de table

- **CCRV Commission Sociale** : Patricia Mottin

- Cours d'initiation au numérique proposés par l'association Les Tracols sur St Martin ou St Julien en Vercors à destination des habitants de plus de 55 ans : 12 personnes se sont inscrites.

- Questionnaire « Bien vivre ensemble dans le Royans Vercors » à destination des personnes de + de 65 ans : 15 questionnaires ont déjà été retournés en mairie et transmis au Centre Social La Paz.

- **École** : Jean-Christophe Dye

Il a assisté à une réunion en visio avec un inspecteur de l'éducation nationale qui a présenté la démarche « Notre école faisons la ensemble » qui permet de financer des projets pour une meilleure réussite des élèves (lecture, écriture, calcul). Il va rencontrer les institutrices pour évoquer ce sujet.